

Le Petit Journal de Montbrison



Au sommaire

Compte rendu CM	Page 1
Compte rendu CM	Page 2
Infos mairie	Page 3
La Souleïado	Page 3
Epicerie	Page 3
Amicale	Page 4
M.A.C.T	Page 4

MÉMENTO

- **Judi 07 août :**
Balade de vignes en vin
- **Vendredi 08 août :**
Concert au Prieuré
- **Vendredi 15 août :**
Assomption

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 juin 2008

Excusés : Guy AMIR

Secrétaire de séance : Sylvain BARJAVEL

Ordre du jour :

- Election des délégués et suppléants en vue des élections sénatoriales
- Programme Voirie 2008
- Travaux 2009
- Questions diverses

ELECTIONS DES DELEGUES ET SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS :

Après un vote à bulletins secrets, ont été élus :

- Délégué : Josette BERAUD,
- Suppléants : Béatrice LOUIS, Patrick

TUTON, Yvette MANCIP.

VOIRIE :

Le budget total consacré aux routes communales s'élève à 25 437 € (subventionné à 50 % par le Conseil Général).

Le Conseil Municipal a décidé de répartir les travaux sur plusieurs secteurs dans l'ensemble de la commune et garde en prévision pour les deux années à venir la réfection du chemin des Plans qui nécessite des travaux lourds et onéreux devant s'étaler sur plusieurs budgets.

Pour 2008, les chemins retenus sont les suivants :

Chemin Le Rey	2 520 €
Chemin Peageon	6 348 €
Chemin Rieu Sec (section 1)	5 040 €
Chemin Rieu Sec (section 2)	1 512 €
Chemin Davin (section 1)	4 851 €
Chemin Davin (section 2)	5 166 €

TRAVAUX 2009 :

La commune a en projet l'agrandissement du cimetière. Toutefois, compte-tenu du fait que l'enveloppe 2009 départementale allouée aux 14 communes du canton pour subventionner les travaux a déjà été utilisée dans son intégralité et que la commune a bénéficié d'une grosse subvention en 2008 pour la construction de la salle polyvalente, le Conseil Municipal a décidé de mettre ce projet en attente une année supplémentaire afin de ne pas pénaliser les autres communes.

Seul le projet d'achat du terrain du Prieuré est retenu pour 2009.

La séance est levée.

Les Conseillers Municipaux.

Le Maire.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 juillet 2008

Excusés : Joël BRUNEL, Nicolas CHARROIN, Patrick BERNARD, Béatrice LOUIS

Secrétaire de séance : Sylvain BARJAVEL

Ordre du jour :

- Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez
- Attributions des subventions
- Questions diverses

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU LEZ

1/ Le S.M.B.V.L. a réalisé une enquête publique préalable à déclaration d'intérêt général et autorisation au titre du code de l'environnement sur le projet relatif aux travaux du Plan Pluriannuel du bassin versant du Lez.

A Montbrison, des travaux sont à réaliser sur l'Aiguelongue afin de renforcer un enrochement situé entre Peyrol et Arron, au bord de la route communale.

Le Conseil Municipal n'a pas d'observation particulière à formuler sur cette enquête.

2/ Il est également à noter qu'un système d'alerte en cas de crue va être mis en place. Il permettra dorénavant de prévenir par téléphone (via un service automatisé) les riverains concernés en s'appuyant sur les informations envoyées en temps réel à la commune par la société chargée de la surveillance et du recueil des données des appareils de mesure du réseau d'alerte de crue en cours d'installation.

3/ Le S.M.B.V.L. a envoyé aux riverains du Lez et ses affluents une convention autorisant le S.M.B.V.L. à réaliser des travaux d'entretien en lieu et place des propriétaires, et lui accordant un droit de passage sur les parcelles concernées. Cette convention aurait une durée de 5 ans.

Réunie le 10/07/2008, la commission rivière après examen détaillé de la convention, conclut :

« nous ne pouvons pas signer un papier qui rejette sur les riverains la responsabilité de l'état végétal du lit mineur et des berges, en effet préoccupant, alors que le S.M.B.V.L. a reçu du Syndicat drômois le 14 janvier 2002, la compétence d'effectuer tous les travaux nécessaires sur la

végétation dans les rivières du bassin versant du Lez de la Drôme ».

Le droit de passage demandé par un texte court à installer au bas de la page 5 de la convention est proposé :

« La Commune de MONTBRISON SUR LEZ, soussignée, propriétaire des parcelles cadastrales désignées en annexe, donne bien volontiers, comme par le passé, le droit de passage aux personnes et entreprises envoyées par le S.M.B.V.L. en vue d'une réalisation de travaux, dont la nature et la localisation précise seront portées à sa connaissance 15 jours avant l'ouverture du chantier. Le droit de passage est donné pour la durée des travaux en l'année 2008 d'exécution des programmes antérieurs non réalisés et pour l'année 2009 d'exécution du programme en cours d'élaboration. »

Accord du Conseil Municipal.

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS

Comme chaque année, le Conseil Municipal doit déterminer quelles sont les associations pouvant prétendre à une subvention de la part de la commune. Les associations retenues sont :

- Amicale des Sapeurs Pompiers : 50 €
- Montbrison Archéologie Culture et Tourisme : 155 €
- Amicale du Personnel Communal du Canton (arbre de Noël) : 155 €
- Club Inter Age « La Souleïado »: (155 + 650) 805 €
- Les Cyclos Grignanais : 155 €
- Association « Les Amis de St-Blaise » (aide projet rénovation sacristie) : 200 €
- Amicale Montbrisonnaise : 800 €
- OCCE Noël Ecole : 100 €
- Société de Sauvegarde des monuments anciens : 80 €

La séance est levée.

Les Conseillers Municipaux.

Le Maire.

INFOS MAIRIE

SERVEUR VOCAL PRÉFECTURE

Nous vous informons que la Préfecture vient de mettre en place un serveur vocal sur lequel figurent les réponses aux questions les plus couramment posées en matière de réglementation. Ce serveur est accessible en faisant le numéro : 04 75 79 28 28.

Les usagers pourront obtenir, 24 heures sur 24, outre les horaires d'ouverture de la préfecture et de ses différents services, toutes précisions utiles concernant leurs démarches dans les domaines suivants :

- cartes grises
- permis de conduire
- cartes nationales d'identité
- passeports
- associations
- étrangers

Les usagers qui ne trouveraient pas réponse dans le serveur vocal ou souhaiteraient joindre directement un agent ou un service de la préfecture peuvent toujours composer un des deux numéros du standard :

04 75 79 28 00 ou 0821 803 026.

ANNONCE DU CEDER

Dans le cadre de la campagne « attention sécheresse » que nous menons avec la ville de Nyons qui sera étendue dès début août au Pays Une Autre Provence, nous proposons de faire un achat groupé de matériel hydroéconome parfois difficile à se procurer.

Renseignements : CEDER Nyons : 04 75 26 22 53

CLUB LA SOULEÏADO

Avis aux joueurs de belote.

La reprise des parties de belote aura lieu le vendredi 12 septembre à la mairie.

ÉPICERIE

Chez Béatrice et Pascal

Nouveau

Le gaz : Butane ➔ Petites et grandes bouteilles

Propane ➔ Petites et grandes bouteilles

Au rayon frais : Tommes de chèvres fermières fraîches crémeuses

Picodon de Grillon, œufs de plein air

Mais aussi : beurre, jambon, gruyère, yaourts, glaces.

Dépôt de pain, viennoiseries du lundi au dimanche matin.

Ouvert du lundi au dimanche matin de 7h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30

AMICALE MONTBRISONNAISE

L'Amicale Montbrisonnaise vous invite à participer à

LA BALADE DE VIGNES EN VIN

Jeudi 7 août 2008

Un peu de marche (7 km) à travers les vignes de Montbrison et dégustation de vins des Côtes du Rhône et leur accompagnement chez quelques viticulteurs.

Rendez-vous à 16h45 sur le parking de l'épicerie de Montbrison

(chez Béatrice et Pascal, route de Nyons).

Inscriptions : 2€ (gratuit pour les enfants).

Départ à 17 heures précises.

Retour vers 20h30.

Pour les personnes ayant des difficultés à marcher, des voitures peuvent être prévues ; merci de nous prévenir.

Renseignements et inscriptions éventuelles chez Jean-Marie Leleux au 04.75.53.98.37.

N.B. Pensez éventuellement à vous munir d'une torche électrique.

M . A . C . T

Vendredi 08-08-08 à 18h30,
au Prieuré de Montbrison sur Lez

concert de musique classique par

Claire, Malou et Etienne Beauny (piano, chant, violoncelle).

Autour du thème : « *Fleurs, papillons et...* ». Entrée libre, buvette.

En cas de mauvais temps à l'église de Montbrison.

Prochain numéro du petit journal de Montbrison **Mercredi 3 septembre 2008**

Dépôt des articles (impératif) avant le lundi 25 août 2008 à 19h30

Rappel de l'adresse du petit journal de Montbrison:

Le Petit Journal de Montbrison - La Mairie - 26770 Montbrison sur Lez

Vous pouvez également nous faire parvenir vos articles par

email : redaction@petit-journal-montbrison.com

et consulter le petit journal sur site Internet : www.petit-journal-montbrison.com

Webmaster : Alain MONTLAHUC